

## PUBLIC

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en oeuvre le mode opératoire

## PRE-REQ UIS

Aptitude médicale du stagiaire délivrée par le médecin du travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.  
Maîtrise orale et écrite du français.

## DUREE

5 jours

## EFFEC TIFS

De 4 à 10 personnes par session

## LIEU

Adresse du Pôle de Formation

## VALIDATION PAR BLO CS DE COMPEIENCES

Compétence Théorique et Compétence Pratique

## TARIFS

Sur devis

## ACC ESSIBILITE PSH

Nous contacter

## MEIHO DES ETMODALITES PEDAG OG IQUES

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques.  
Le contenu est adapté à la nature des activités des stagiaires, à leur qualification professionnelle.

## MODALITES EVALUATIONS

Evaluation théorique de 20 minutes réalisée à partir d'un QCM.  
Une évaluation pratique de 60 minutes en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

## QUALIFICATIONS FORMATEURS

Formateur en prévention du risque liés à l'amiante  
Formation de formateur

## COMPEIENCES

Assisant Maîtrise Technique Amiante  
Expertise et Diagnostic Amiante  
Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

**Recyclage** : A réaliser au plus tard trois ans après la formation préalable ou recyclage précédent  
**Durée** : 1 jour

## FORMATION INITIALE A LA PREVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE - Sous-Section 4

### ENCADREMENT DE CHANTIER

Arrêté du 23 février 2012 - Ministère du travail  
Activités de l'Article R.4412-94-2° du Code du Travail



Réf. AMIEC : 50

## OBJEC TIF

Obtenir l'Attestation de Compétence de Formation Initiale "Personnel d'Encadrement de Chantier"

## PRO GRAMME

Connaître et identifier les activités et les opérations susceptibles d'émettre des fibres d'amiante.  
Mettre en oeuvre les procédures et modes respiratoires adaptés aux interventions et les faire respecter.

### MODULE N°1

Enseignement théorique :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé ;
- Connaître les exigences du Code du Travail relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés.
- Connaître les produits susceptibles de contenir de l'amiante et leurs modalités d'identification.
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés ;
- Connaître les limites d'efficacité des EPI
- Tra smettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante.

### MODULE N°2

Mise en situation pratique sur plate-forme pédagogique :

- Appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, choisir des méthodes de travail et définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement.
- Choisir des EPI adaptés.
- Assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements.
- Mettre en oeuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers.
- Faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets.
- Connaître les situations d'urgence, identifier toute situation anormale, définir la conduite à tenir dans ces situations et les faire appliquer.

**Taux de satisfaction** : Résultats prochainement disponibles  
**Taux de réussite** : Résultats prochainement disponibles  
**Nombre de stagiaire** : Résultats prochainement disponibles  
**Taux d'abandon** : Résultats prochainement disponibles